



Ai-je le droit de...

Diffuser une ressource à mes élèves :

- qui ne m'appartient pas mais qui a été faite dans le cadre de mon cours par un vacataire ou un intervenant ?
- qui est un enregistrement audio et/ou vidéo de mon vacataire ?

Oui ! Si : Vous lui demandez et lui faites signer une autorisation d'utilisation avec des indications précises sur la ressource concernée et les finalités d'usage envisagées.

Diffuser les travaux de mes élèves ?

Oui ! Si : Vous leur demandez et leur faites signer une autorisation d'utilisation leur faites signer avec des indications précises sur la ressource concernée et les finalités d'usage envisagées ! Utilisez la même méthode que ci-dessus !

Pour écrire ce document :

idées



astuces

- Écrire le document à la première personne (ex : je soussigné(e)) ;
 - Écrire le nom et prénom de l'auteur ;
 - Donner les types d'utilisations : (« j'autorise... » ex : la reproduction, diffusion, modification, etc.) ;
 - Donner le nom du support, son cadre et son année de réalisation
- Donner le cadre de diffusion du document (internet, intranet) ;
 - Donner un droit de retrait de son travail à l'auteur.

Pour plus d'informations, allez sur :

<http://graduateschool.paristech.fr/index.php?id=11>